Vol. XXVI. Saint-Boniface, Manitoba, 13 Octobre 1897. No. 47.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES.

ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

NITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
Par la Cie d'Imprimerie "Le Manitoba."

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à l'imprimeur :

ANTOINE GAUVIN,
Saint-Boniface,
Manitoba,
Canada

CORRESPONDANCE

A Monsieur le Rédacteur du *Manitoba*.

MONSIEUR—Depuis quelques jours, nous lisons dans les journaux de la Province le récit pénible des scènes de malheurs et de détresses occasionnées par les feux de prairie. Malheureusement, l'élément destructeur n'a guère épargné nos compatriotes. Plusieurs ont perdu leur foin, d'autres leurs récoltes et quelques uns ont à envisager la ruine la plus hideuse.

L'on a organisé à Winnipeg un comité de secours et le gouvernement Provincial semble disposé à venir en aide à ces pauvres infortunés. Je ne sache pas que nos compatriotes doivent avoir leur part de secours amassés par ce comité. Me serait-il permis alors de faire deux suggestions. Comme métropole des canadiens-français de l'Ouest, Saint-Boniface devrait organiser un Comité de secours et se joindre à celui de Winnipeg ou, en organiser un indépendant, faire appel au Gouvernement Provincial, aux Conseils Municipaux, ouvrir des listes de souscriptions chez Messieurs les Greffiers des municipalités et maîtres de bureau de Poste et faire un chaleureux appel en faveur de ceux qui voient la misère à leur porte. Le but serait noble, humanitaire, bien vu de notre population et rencontrerait, ce me semble, l'approbation de tous les citoyens.

Ne pourriez-vous pas, Monsieur le Rédacteur, donner suite à mon humble suggestion, si vous la croyez bonne, en appelant une assemblée des citoyens de St-Boniface et des paroisses pour cette semaine.

Vous remerciant de l'hospitalité que vous voulez lui accorder à cette Correspondance, je Souscris.

Votre bien aimé,
C. HENRI ROYAL.

NOTE DE LA RÉDACTION—Nous approuvons de tout cœur les suggestions de notre correspondant et sommes prêts à seconder de nos faibles efforts le mouvement de charité qui devra en être le résultat. Mais nous croyons qu'il appartient à notre maire et à son dévoué conseil, de prendre l'initiative dans l'organisation du mouvement en question. Nous espérons donc qu'on agira promptement et efficacement, et de nouveau nous offrons avec les sympathies les plus cordiales notre coopération la plus sincère et la plus dévouée.

LE JARDIN DE L'ENFANCE

Les Sœurs de la Charité de l'hopital général de St. Boniface ayant été priées, en différentes circonstances, de prendre en pension des jeunes garçons de six à douze ans, qui puissent se préparer à la première communion en fréquentant, ou les classes du collège ou celles de l'Académie Provencher, tout en restant sous les soins des sœurs.

La communauté a cru répondre à ces désirs, en ouvrant des salles propres à cette œuvre appelée le *jardin de l'enfance*.

Les résultats obtenus jusqu'à présent dans nos différentes maisons, font espérer que les conditions que nous pouvons offrir aujourd'hui seront acceptées comme très avantageuses.

Prix de la pension $6.00 par mois, plus cinquante cents pour la fréquentation des classes de l'Académie Provencher.

Il est bien entendu que la literie ainsi que l'entretien du vestiaire, restent à ces prix aux frais des parents. Néanmoins les sœurs pourront s'en charger selon les circonstances et les arrangements pris à cette fin.

HOPITAL GÉNÉRAL
ST. BONIFACE, 8 Oct. 1897.

NOUVELLE LETTRE D'ANGLETERRE

INOUBLIABLE CÉRÉMONIE D'EBBS-FLEET.

Londres, 15 septembre.

Le cri que poussait Bossuet en présence du clergé de France à l'Assemblée de 1682, s'est échappé de mon cœur, hier, à la vue de la hiérarchie catholique d'Angleterre réunie à Ebbs-Fleet pour la plus magnifique cérémonie qui ait eu lieu dans ce pays depuis la Réformation : "*Quam pulchra tua tabernacula, Israel, super omnia tabernacula !* Oui, que tes tentes sont belles, ô Israël, par-dessus toutes les autres !"

∴

Les Anglicans avaient voulu, il y a quelques semaines, célébrer à leur manière le treize centième anniversaire de l'arrivée dans la Grande-Bretagne de St Augustin et de ses compagnons qui leur rapportaient la foi chrétienne disparue depuis deux siècles. Mais quels rapports pouvaient exister entre les missionnaires de Rome et ceux qui représentent aujourd'hui l'Eglise officielle d'Angleterre? Ceux-là étaient des moines, le protestantisme a détruit les monastères; ils reconnaissaient l'autorité du Pape, le protestantisme la rejette; ils disaient la messe, le protestantisme a aboli le Saint-Sacrifice. Aussi pour les évêques anglicans réunis à Canterbury, tout s'est borné à une excursion de touristes. Quelques braves gens, avec des guêtres et des tabliers noirs, ont été visiter la croix que lord Granville a fait ériger à l'endroit où a eu lieu la fameuse entrevue entre le roi Ethelbert et les envoyés de saint Grégoire-le-Grand, et tout a été dit.

Mais hier, quelle différence ! Sur un autel érigé auprès de cette même Croix, le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, a célébré pontificalement la messe, avec toute la magnificence du rituel catholique, en présence d'un autre prince de l'Eglise, de 18 archevêques ou évêques revêtus de leurs splendides ornements pontificaux et d'innombrables réprésentants du clergé séculier et régulier, particulièrement de ces religieux de Saint-Benoit, à l'Ordre de qui appartenaient St Augustin et ses compagnons. Le caractère universel de l'Eglise catholique était affirmé par la présence de l'ilustre cardinal Perraud, de son sympathique vicaire-général, et par le vénérable archiprêtre de St-Trophime, d'Arles, représentant l'Eglise de France, ainsi que par le prieur des Bénédictins du Mont-Cassin, délégué par l'Abbé. *Quam pulchra tua tabernacula, Israel, super omnia tabernacula !*

∴

Et maintenant qu'on me permette d'entrer dans quelques détails sur cette inoubliable cérémonie :

Par les soins du plus aimable des chevaliers de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, M. Austin Oates, secrétaire du comité chargé d'organiser la fête, une tente immense s'élevait dans le champ d'Ebbs-Fleet, au fond de laquelle se dressait l'autel où le cardinal Vaughan allait officier. Sur cette tente, le drapeau tricolore flottait en l'honneur du cardinal Perraud et de ses compagnons, entre la bannière pontificale et le pavillon anglais.

Vers onze heures et demie, une procession, telle que l'Angleterre n'en a pas vu depuis le règne d'Elisabeth, se forme en dehors de la grande tente dans l'ordre suivant :

Un chapelain portant la croix du clergé régulier marchant entre deux acolytes. Il est suivi des religieux qui s'avancent deux à deux et représentant les Ordres suivants : Les Pères de l'Institut de la Charité, les Maristes, les Oblats de Marie Immaculée, les Passionistes, les Rédemptoristes, le Pères de la Compagnie de Jésus, les Servites, les Carmes déchaussés, les Capucins, les Franciscains et les Dominicains.

Un chapelain, portant la croix de l'Ordre de St-Benoit, marche entre deux acolytes : il est suivi de 40 moines Bénédictins. L'un d'eux porte une bannière destinée à rappeler le souvenir de l'étendard (*vexillum*), dont l'un des compagnons de St Augustin était porteur. Puis, viennent les Abbés des monastères et le prieur du Mont-Cassin.

Deux Pères réprésentant les chanoines réguliers de Latran,—un thuriféraire.

Un chapelain, portant la croix du clergé séculier, marche entre deux acolytes, il est suivi des délégués de 14 Chapitres d'Angleterre en grand costume de chœur.

Le Chapitre de la cathédrale de Southwark tout entier.

Le Très Révérend archiprêtre d'Arles, délégué par son archevêque, successeur de saint Virgile, vicaire du Pape dans les Gaules, au temps de saint Augustin, à qui le saint Siège avait recommandé d'une façon toute spéciale les missionnaires de 597,

Les prélats romains,

Le vicaire général du diocèse de Southwark.

Dix-huit évêques et archevêques revêtus de la chape, coiffés de la mitre, et accompagnés chacun de leur chapelain.

Puis s'avance un sous-diacre portant la croix archiépiscopale, marchant entre deux acolytes.

Derrière eux viennent le diacre et le sous-diacre de la messe, le prêtre assistant, et finalement :

F. DE BERNHARDT.

(*A Suivre*)



Mercredi, 13 Octobre 1897

"LE CULTIVATEUR"

Et M. l'Abbe Cherrier,

SURINTENDANT DES ECOLES CATHOLIQUES DU MANITOBA

Le Cultivateur publie, à la date du 25 Sept., un long article qu'il intitule une "Réponse à M. l'abbé Cherrier," mais remarquez bien que le *Cultivateur*, comme toujours, n'a pas le courage de reproduire la lettre qu'il entreprend de critiquer. C'est une vieille tactique chez lui, et il faut croire qu'elle lui sert bien pour tromper ses lecteurs puisqu'il la conserve si fidèlement.

Toutefois, disons le sans crainte, nous ne croyons pas que le *Cultivateur* fasse beaucoup de dupes parmi les gens de bon sens et d'esprit. Mais au fait. "Certes, dit le *Cultivateur*, il (M. l'abbé Cherrier) ne peut ignorer qu'il existe en ce moment, au Manitoba, une trentaine d'écoles catholiques qui fonctionnent sous la loi Greenway."........Comment, nous le demandons, le *Cultivateur* peut-il être de bonne foi dans la propositions cidessus énoncée? La loi Greenway en effet reconnait-elle ou a-t-elle jamais reconnu en principe ou même en pratique des écoles publiques catholiques. Que l'on nous dise qu'il existe encore malheureusement au Manitoba quelques, écoles Publiques, (beaucoup moins que 30), fréquentées par des enfants, catholiques, même en certains cas exclusivement catholiques nous concédons le fait; mais que ces écoles soient vraiment catholiques nous le nions péremptoirement. En voulez-vous une preuve? Ecoutez bien ce que vient de se passer dans une de nos paroisses Catholiques. A St-Eustache, une école dont les commissaires sont catholiques et laquelle est fréquentée exclusivement par des enfants catholiques avait jusqu'à cette année fonctionné sous le régime Greenway: or voici que la majorité des commissaires et des contribuables veut passer franchement sous le régime catholiques; mais M. l'inspecteur Catholique Rochon fait l'impossible pour empêcher la chose. De part et d'autre on fait preuve d'un indomptable énergie, mais comme les arguments de persuation restent sans effet sur l'esprit et le cœur catholiques de nos commaires, on fait appel à d'autres arguments, c-à-d., *l'amende* ou la *prison*. Pourtant quelle différence pouvait-il y avoir dans le nom? Ecole catholique sous le régime ou en dehors du régime Greenway quel plus grand mal dans un cas que dans l'autre?! L'institutrice peut-être? Mais dans le cas présent, la Delle engagée par les commissaires est bien dûment munie d'un certificat de compétence de "l'Advisory Board" ou plutôt du département d'éducation. Les livres? Mais d'après le *Cultivateur*, M. Rochon ferait de grandes concessions sous ce rapport. Quelle peut donc être la pierre d'achoppement, ou de scandale dans le changement projetée, tant pour M. Rochon que pour ses maitres? Si le *Cultivateur* l'ignore nous prenons la liberté de lui dire que la différence, et elle est immense, consiste en ce que dans un cas l'école devenait école Catholique, tandis qu'en restant sous le régime Greenway elle ne pouvait le devenir. Or M. l'inspecteur Rochon est ici pour faire l'œuvre de M. Greenway et non celle de Mgr. l'Archevêque, tandisque M. l'abbé Cherrier fait l'œuvre de l'Eglise Catholique, et non celle d'un gouvernement opposé à cette Eglise aumoins en ce que regarde la question scolaire.

Monsieur l'abbé Cherrier n'embitionne nullement le contrôle des écoles que l'Autorité Ecclésiastique lui a confiées, il a assez à faire en dehors de cela, et sa santé pourrait bien avoir à souffrer du surcroit de travail qu'il lui faut s'imposer pour répondre aux exigences de la situation: il a accepté cependant. La cause est sainte et sacrée, ce ne sera pas les diatribes du *Cultivateur* qui le feront fléchir dans l'accomplissement de son devoir.

Le Cultivateur veut donner une leçon d'obéissance à M. l'abbé Cherrier. Nous pouvons affirmer sans crainte que notre Surintendant a infiniment plus de respect pour les volontés du St-Siège et de son Délégué que les gens du *Cultivateur*. L'autorisation que M. Rochon dit tenir du Délégué n'a absolument rien d'officiel. Nous respectons quand même les conseils que son Excellence a pu donner à M. Rochon, mais ce dont nous sommes certains c'est que jamais le Délégué n'aurait approuvé la conduite de M. Rochon soit à St-Eustache, soit en d'autre endroits que nous pourrions mentionner. Et c'est pour cela que M. l'abbé Cherrier à mis les catholiques du Manitoba en garde contre les dangereuses pour ne pas dire insidieuses insinuations de ce nouvel inspecteur d'écoles au service du gouvernement Greenway.

Le Cultivateur continue de s'apitoyer sur ce qu'il appelle une désolante infériorité de nos catholiques vis-à-vis les autres races. Nous avons déjà eu d'une occasion montré le vide et la futilité de cette accusation, nous n'y reviendrons pas. Que le *Cultivateur* continue de nous vilipender. c'est son œuvre, la postérité dira l'histoire en mains, ce qu'il faut penser des calomnies du *Cultivateur*.

Il est une phrase du *Cultivateur* cependant que nous ne pouvons laisser passer inaperçue, la voici: "Monsieur l'abbé Cherrier, et d'autres qui pensent comme lui, semblent vouloir, purement et simplement maintenir au moyen de la mendicité dans la province de Québec et ailleurs, un système d'écoles déplorablement inférieur."

Nous remercions bien sincèrement nos compatriotes et coréligionnaires de la province de Québec et d'ailleurs pour leurs abondantes aumônes. Sans elles nous serions à la merci des maitres que sert le *Cultivateur*. Aussi nous comprenons le venin caché dans la phrase citée plus haut. Le *Cultivateur* sans doute ne saurait nous pardonner que des secours qui nous viennent de toute part, nous permettent de continuer la lutte que nous soutenons pour des droits constitutionnels et partant inviolables et sacrés. Si ceux qui ont charge de protéger la constitution étaient plus conscients de leur devoir nous n'aurions pas à vivre d'aumônes. Aussi l'humiliation pour nous de demander le pain de la charité à nos coréligionnaires, n'a-t-elle rien de comparable au serrement de cœur que nous éprouvons en pensant que nos pires ennemis à l'heure présente sont des catholiques et des compatriotes. Mais qu'ils crient à l'infériorité si longtemps qu'il leur plaira, nous avons la ferme conviction qu'un jour, lequel ne saurait être éloigné, ils rougiront de leur base trahison, et iront cacher leur honte dans une ignominieuse retraite, qu'ils n'auront certes pas volée.

"Laissons les catholiques d'Allemagne, dit encore le *Cultivateur* traiter de leurs affaires, et traitons des nôtres." Cette phrase a été suggérée au *Cultivateur* par une allusion qu'a faite M. l'abbé Cherrier à l'encyclique du Souverain Pontife aux évêques d'Allemagne. Tous les journaux catholiques d'Angleterre et des Etats Unis se sont empressés de citer cette encyclique comme un enseignement d'application générale à tous les pays de population mixte; mais on comprend que les gens du *Cultivateur* n'aiment pas à s'entendre lire les encycliques du Pape malgré leur profession de grand respect pour les enseignements de l'Eglise. Toutefois s'ils ont peur d'être trop catholiques, nous les prions de ne pas trouver mauvais que nous ne partagions pas leurs sentiments. Les instructions du grand Pontife Léon XIII, sont pour nous un puissant encouragement au milieu des persécutions que nous subissons, aussi n'en déplaise à ces Messieurs, nous continuerons de faire notre profit de ces précieux enseignements. Les positions se ressemblent, quel mal peut-il y avoir à bénificier pour le moment de la direction que le Souverain Pontife vient de donner aux catholiques d'Allemagne persécutés comme nous à cause de leur persévérance à demander des écoles catholiques. Si le Pape juge bon de nous donner une direction différente, et plus en harmonie avec les aspirations des directeurs du *Cultivateur*, que ces Messieurs ne craignent rien nous serons les premiers à nous soumettre. Mais en attendant nous continuerons de répéter à nos coréligionnaires du Manitoba que ce qu'il nous faut ce ne sont pas des écoles mixtes, des écoles où l'enseignement religieux est complètement séparé de l'enseignement séculier, mais des écoles franchement catholiques où les enfants respirent dans une atmosphère catholique, et reçoivent leur éducation d'instituteurs et institutrices avant tout jouissant de la confiance des autorités religieuses.

Les certificats de compétence que le *Cultivateur* demande à grand cris ne sont bien souvent qu'une leurre à capter la bonne foi des gens. Aussi M. Rochon, c'est le *Cultivateur* qui nous le dit, M. Rochon est-il disposé à faire de grandes concessions dans le choix des instituteurs. Nous ne sommes nullement surpris de cette libéralité, car il existe à notre connaissance personnelle des biens pauvres instituteurs qui enseignent dans certaines écoles publiques, mais ces instituteurs sont munis de permis du gouvernement, leur enseignement partant doit être irréprochable, tandis que chez nous catholiques tout doit être déplorable par le fait que le gouvernement n'a pas apposé son *sceau* aux certificats de capacité que possèdent nos instituteurs et institutrices.

MGR L'ARCHEVÊQUE

Nous apprenons avec plaisir que l'état de santé de Monseigneur l'archevêque s'améliore de jour en jour. Depuis la fin de la semaine dernière, Sa Grandeur a pu se lever plusieurs fois et même marcher de sa chambre à la chambre voisine sans ressentir trop de fatigue. Cela nous indique un accroissement sensible des forces.

Nous pouvons dire que l'illustre malade est rentré en convalescence; et tout nous permet d'espérer un prompt et complet rétablissement.

Le clergé et les fidèles du diocèse seront heureux d'apprendre cette bonne nouvelle; car les uns et les autres attendent avec une impatience, bien compréhensible, le jour où il leur sera permis de revoir leur pontife bien aimé.

BENEDICTION DE L'EGLISE DE ST-FRANCOIS D'ASSISE DE GRETNA

Le trois octobre, par une délégation de Mgr l'archevêque, le T. Rév. Père Allard, assisté des Révds MM. F. Woodcutter et E. Garon, comme diacre et sous-diacre, donnait la bénédiction solennelle de l'église de Gretna. De toutes les places environnantes, était accourus des gens de différentes nationalités et de diverses dénominations religieuses, venus pour assister à cette belle fête.

La bénédiction terminée, la messe commença.

A l'introït, Mlles Lydia Schultz, Adèle O'Brien et Mary Tennant, accompagnées par Mlle A. O'Brien, organiste, exécutèrent un magnifique morceau d'ouverture, avec mandolines.

La messe des Anges fut très bien rendue par le chœur de Gretna et celui de Neche.

A l'offertoire, Melle Lydia Schultz nous fit entendre un bel "Ave Sanctissima."

Après l'élévation, Mlles René, de Neche, chantèrent "O Salutaris Hostia" en deux parties.

Après la communion, le R. P. Allard adressa la parole en français et en anglais; et le R. M. Woodcutter, en allemand.

Durant la dernière partie de la messe, se fit une quête qui prouva la générosité de tous

A l'issue de la messe, les Allemands entonnèrent dans leur propre langue le *Te Deum* d'action de grâces.

Dans l'après-midi eurent lieu les vêpres et la bénédiction du T. S. Sacrement, suivies de la présentation de deux adresses à Sa Grandeur Mgr Langevin. M. Long, au nom des catholiques de langue anglaise; Mlle Cecilia Krause au nom des catholiques de langue allemande en firent la lecture à son représentant.

Après quelques paroles du R.P. Allard, une autre adresse fut présentée au R. M. Woodcutter, par M. F. Tennant, au nom de la paroisse, le remerciant du zèle qu'il avait déployé pour le succès de toutes les œuvres entreprises pour le bien de la paroisse.

Quelques bonnes paroles de remerciement et d'encouragement furent données par M. le Curé qui à la demande de tous donna sa bénédiction. Puis chacun se se retira, conservant dans son cœur le souvenir de cette belle fête.

M. LE CHANOINE LEBLANC

SES FUNERAILLES

Les prières qui s'étaient multipliées auprès des restes mortels de M. Paul Leblanc, chanoine titulaire de la cathédrale de Montréal et Chan. honoraire de Chartres, ont pris une forme plus solennelle dans la cérémonie des funérailles.

Pendant l'office funèbre, la grande nef et les transepts de la cathédrale étaient remplis de personnes de tout rang et de toute condition.

Un très nombreux clergé, les représentants de la plupart des évêchés de la Province, les délégations de tous les vénérables chapitres du pays, des religieuses de toutes les communautés, les élèves des écoles et les fidèles recommandaient ensemble au Seigneur l'âme de ce prêtre pieux et zélé.

La messe a été chanté par M. le chanoine Racicot, vicaire général du diocèse.

Mgr l'archevêque, qui tenait à témoigner, cette fois encore, de son affectueuse estime pour le défunt, a donné l'absoute assisté de MM. les chanoines Archambeault et Cousineau.

C'est au milieu de l'émotion générale, que la dépouille mortelle du regretté M. Leblanc a été déposée dans le crypte de l'église, à l'endroit réservé aux chanoines.—*La Semaine Religieuse.*

R. I. P.

CHRONIQUE LOCALE

—L'hôpital de St. Boniface a en ce moment 90 patients.

—M. C. A. Gareau, est sortie de l'hopital hier complètement guéri.

—Le Rév. Père Georges, OMI. est en traitement à l'hôpital depuis quelques jours.

—Les cultivateurs demandent la pluie pour les labours d'automne. Elle vient.

—Les MM. O'Gilvie et Cie., ont donné un char de farine aux affligés de Whitemouth.

—Madame D. D'Aoust de Winnipeg, est à l'hopital de St. Boniface depuis quelques jours, atteinte des fièvres typhoides.

—Nous renouvelons mémoire à nos abonnés: que ceux qui ne payeront pas d'ici à quelque temps s'exposeront à des désagréments.

—Nous comptons sur la bonne récolte de cette année pour le paiement d'abonnements de nos abonnés, au MANITOBA. Avis aux retardataires.

—Abonnez-vous au journal *Le Manitoba*, le seul journal français de la Province et du Nord Ouest, abonnement $1.00 par année payable d'avance.

—HUITRES FRAICHES au verre et à la mesure chez M. B. Leclerc où vous aurez un choix de pipes, cigares, tabacs, etc., à bon marché. Agence de journaux français et anglais.

—Le moulin de laine est en opération, et il est prêt à carder toute la laine que l'on voudra lui confier et aussi à casser le grain à très bas prix.

JOHN RYAN.

—Le Rév M. Woodcutter, curé de Gretna était de passage hier à l'archevêché. Il se dirige sur Beauséjour et Brokenhead pour y visiter les familles allemandes et polonaises qui ont été éprouvées par les derniers feux de prairies.

—A St. Eustache mercredi dernier, M. Chabot de Winnipeg conduisait à l'autel Melle Angèle Pinvidic, de Bretagne, France. La Bénédiction nuptiale a été donné par le Rév. M. Martin curé de la paroisse. On comptait un nombre considérable d'amis.

—Le Service solennel pour le repos de l'âme du T. R. P. Souillier, supérieur général des oblats de Marie Immaculée, a eu lieu hier matin à l'Eglise Sainte-Marie, à Winnipeg. Le R. P. Allard, O. M. I., V. G., a chanté la messe, assisté du R. P. O'Dwyer, O.M.I., comme diacre et du R. M. Gravel comme sous-diacre. Les prêtres assistaient nombreux à cette imposante cérémonie.

—Je viens de recevoir une caisse de cigares et un assortiment complet de pipes et tabacs de toutes sortes, ce qui permettra aux fumeurs de choisir dans un assortiment considérable. Dans cette ligne j'importe directement des manufacturiers, ce qui me permet de vendre aux prix du gros aux marchands. Un assortiment complet de cigarettes, que je vendrai à 5 et 10 cents, arrivera cette semaine. ED. GUILBAULT.

LE BAZAR DE L'HOPITAL.

On nous annonce que le bazar organisé en faveur de l'Hôpital de St-Boniface s'ouvrira le lundi 25 octobre, dans le Rond à patiner McIntyre à Winnipeg.

Les dames qui patronisent ce bazar sont priées de se rassembler dimanche prochain, vers 4 heures de l'après-midi à l'Hôpital de St-Boniface.

UNE FILLE HEUREUSE

Melle Anna Kelley raconte sa Maladie et sa guérison subséquente—Un rapport qui devrait être lu par toutes les filles du Canada.

Melle Amina Kelley, jeune fille bien connue et très estimée, demeurant à Maplewood, N. B., écrit: "Je considère qu'il est de mon devoir de vous faire savoir ce que votre merveilleux médicament a produit en moi. En avril 1896, je commençai à maigrir et à perdre mes couleurs: j'ai perdu l'appétit et après avoir monté l'escalier, j'étais si fatiguée que j'éprouvais le besoin de me reposer. Je suis demeurée dans cet état durant trois mois et suis enfin tombée soudainement malade, incapable de vaquer à aucune occupation. Le médecin de la famille a été appelé et il a déclaré que je souffrais de la chlorose (pauvreté du sang). D'abord, son traitement sembla me faire du bien, mais temporairement, seulement, et ensuite ma maladie s'aggravait. Je continuai à prendre ses remèdes pendant trois mois, et je me sentis enfin si découragée de ne pouvoir revenir à la santé que je ne voulus plus suivre les prescriptions du médecin. Alors, j'ai essayé un médicament, sous forme de liquide et qu'on annonçait comme pouvant guérir des cas comme le mien, mais je n'en ai éprouvé aucun soulagement. J'étais devenue terriblement émaciée et faible. J'entendais constamment un bourdonnement fatiguant à la tête: mes pieds étaient enflés jusqu'à la cheville et j'étais pâle comme la mort. Un jour que je me trouvais dans cette condition, mon père apporta à la maison une boîte de Pilules Roses du Dr Williams et me demanda d'en faire l'essai. En moins d'une semaine, je pouvais m'asseoir et après une couple de semaines, je pouvais parcourir à pieds une assez bonne distance, sans éprouver de fatigue. L'appétit m'est revenu. Je n'entends plus de bruit ni de bourdonnement dans la tête. J'ai commencé à devenir mieux portante et à reprendre mes couleurs, et avant d'avoir employé une demi-douzaine de boîtes de ces Pilules, j'étais en aussi bonne santé que jamais dans ma vie. Mes amies ne s'attendaient pas à me voir revenir à la santé et maintenant elles se réjouissent du merveilleux changement opéré en moi par les Pilules Roses du Dr. Williams. Si mon récit peut avoir pour effet d'être utile à quelque pauvre souffrant découragé, je vous permets de le publier."

Le rapport ci-dessus a été assermenté devant moi à Maplewood, comté d'York, N. B., ce 13ème jour de 1897.

TIMOTHY W. SMITH. J. P.

Afin de vous assurer que vous achetez le véritable médicament, demandez toujours les Pilules Roses du Dr Williams pour personnes pâles, et refusez tout ce qu'on pourrait vous offrir comme étant aussi efficace.

A Propos d'Agriculture

PANAIS

Quelques agronomes ont recommandé, avec raison, la culture en grand du panais pour l'engrais des terres, la nourriture des bestiaux, et varier les assolements ; sous ces rapports, un champ de panais est très productif, et mérite l'attention de nos cultivateurs.

Pour la pratiquer, il faut répandre six à sept livres de bonnes graines, par arpent, sur deux labours profonds, le premier fait immédiatement après la récolte de grains qu'un terrain quelconque aura donné, et le second le printemps suivant ; le plant levé, on sarcle et on éclaircit au besoin : on peut en couper les feuilles, durant l'été, pour la nourriture des vaches, des moutons et des cochons ; ensuite on met ces animaux dans le champ l'automne, après quoi on laboure pour y semer des céréales.

Je fais donc des vœux pour que cette culture soit adoptée par mes compatriotes, et qu'elle concourre à faire supprimer ces désastreuses jachères qui font déshonneur au pays.

Telles sont les plantes que j'ai cru devoir recommander aux agriculteurs du pays, tant pour leur propre nourriture que celle de leurs animaux, et qui tendent si évidemment à améliorer les terres, et à servir d'assolements.

Je ne voudrais pas que l'on crût que je les préfère au foin ou au mil pour la nourriture des animaux : je les propose seulement comme des supplémentaires à ceux qui n'ont pas de prairies, ainsi qu'à ceux qui, en ayant, prévoyent qu'elles ne donneront pas une récolte suffisante pour nourrir convenablement pendant les longs hivers du pays ; leur utilité non contestée et principale est leur usage dans la rotation ou succession des cultures des céréales et les améliorations qu'elles procurent au sol qui les a produites.

ESPÈCE PORCINE

Le quadrupède est remarquable par sa conformation, ses habitudes, sa lascivité et sa gloutonnerie. Il prospère dans toutes les contrées et est peu difficile dans le choix de sa nourriture.

L'éducation des cochons est d'une facilité eztrême ; les bénéfices qu'ils donnent sont incontestables ; sa chair, sont sang, ses entrailles, jusqu'à son poil, tout est profitable, son fumier même est un engrais puissant. Ils fournissent dans les métairies une viande prête à devenir un mets fondamental du repas, ou à assaisonner les herbages, les légumes et les racines potagères, dont l'usage convient aux cultivateurs.

Quoiqu'ils paraissent avoir du plaisir à se vautrer dans la fange, cependant ils n'engraissent jamais dans le malpropreté ; en sorte qu'il est avantageux de les laver souvent à grande eau, et de les tenir nets en enlevant leurs ordures et leur donnant souvent de la litière, quand ils sont renfermés dans leurs porcheries.

—Vieux châssis à vendre, s'adresser au MANITOBA.

COMMERCE.

Marchésde Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 11 Octobre 1897.

Marché de la maison.

	$ cts.	$ cts.
Bœuf, rôti, par lb	0 10	à 0 10
Bifteck, "	0 10	à 0 10
Bœuf salé, "	0 08	à 0 10
Bœuf, bouilli, "	0 04	à 0 05
Veau, rôti, par lb	0 08	à 0 10
Veau, côtelettes, par lb	0 08	à 0 10
Porc frais, "	0 08	à 0 10
Porc, par 100 lbs	5 00	à 6 00
Mouton, rôti, par lbs	0 10	à 0 12½
Gigot de mouton, par lb	0 04	à 0 05
Côtelettes de mouton, par lb	0 10	à 0 12½
Jambon, par lb	0 12	à 0 16
Lard salé, "	0 09	à 0 10
Saindoux "	0 10	à 0 12
Saucisse "	0 08	à 0 10
Saucisson de Boulogne, p. lb	0 08	à 0 10
Foie, par lb	0 03	à 0 05
Rognon, par lb	0 05	à 0 06
Tête en fromage, par lb	0 10	à 0 12½
Cœur "	0 04	à 0 05
Langue "	0 10	à 0 12½
Poulets "	0 10	à 0 12
Dindons "	0 10	à 0 15
Œufs, par douz	0 20	à 0 25
Beurre, par lb	0 15	à 0 20

FARINE.

Farine par 100 lbs, Manitoba XXXX	1 25
" Supérieure XXXX	1 50
" National Baker	1 70
" Strong Baker	1 90
" Roller Process	2 10

FOIN.

Foin de prairie	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	7 00 à	8 00

GRAINS.

Blé dur, par minot	0 65	à 0 75
Avoine, par minot	0 25	à 0 30
Orge "	0 20	à 0 25

LÉGUMES.

Patates, par minot	0 20	à 0 25
Choux, par 100	1 50	à 2 50
Oignons, par minot	1 00	à 1 50

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 25 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 00 à	4 50
Charbon dur	8 50 à	9 00
Charbon mou	4 25 à	0 00

MARCHÉ DU CULTIVATEUR.

Beurre, frais, la lb	0 15	à 0 20
Beurre, salé, la lb	0 06	à 0 12
Œufs frais, la doz	0 15	à 0 20
Œufs en boîtes, la doz	0 10	à 0 11
Patates, le minot	0 15	à 0 20
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	1 00	à 0 00
Choux, par 100	1 00	à 2 00
Oie, par lb	0 08	à 0 10
Canards, par lb	0 06	à 0 08
Dindes, par lb	0 08	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Bois, épinette, la corde	3 75	à 4 25
" tremble	2 50	à 3 25
Foin, la tonne	4 00	à 5 00
Foin pressé, la tonne	4 00	à 5 00
Paille, la tonne	3 00	à 4 00
Bœuf vif, par lb	0 02	à 0 03½
Porc, abattu, par lb	0 04	à 0 04
Cochons, vif, par lb	0 03	à 0 04
Mouton, par lb	0 03	à 0 04
Veau, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Veau, vif, par lb	0 04	à 0 05
Blé, le minot	0 70	à 0 75
Avoine, le minot	0 28	à 0 30
Orge, le minot	0 30	à 0 35

POISSON.

Poisson blanc, par lb	0 05	à 0 08
Brochet "	0 04	à 0 05
Morue "	0 07	à 0 10

BOIS DE CONSTRUCTION.

1ère planches communes, blanchies.	34 00
2ème " "	19 00
1ère " brutes	17 00
2ème " "	16 00
Doublage brut	15 50
Gros bois à bâtir, 16 pieds et au-dessous	21 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds, pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Lambourdes et soliveaux, 16 pieds et au-dessous	19 00
Lambourdes et soliveaux, au-dessus de 16 pieds pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Clôture	20 00
Tringles 2 et 3 pouces	23 00
Planches, de toute largeur, qualité A.	64 00
" " " B.	54 00
" " " C.	44 00
" " " D.	35 00
1er bois sain, 1, 1¼, 1½ et 2 pouces	64 00
2ème " " "	54 00
Pin 1ère qualité pour planchers, lambris et plafonds	40 00
Pin 2ème " "	35 00